



Parcours Management et formation de professionnels de santé

Master Psychologie



Composante
UFR Sciences
Humaines



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le Master 2 MFPS s'adresse aux professionnels de santé issus des filières infirmiers, manipulateurs en électroradiologie, masseurs kinésithérapeutes, techniciens de laboratoire médical et préparateurs en pharmacie hospitalière, qui ont choisi de s'orienter vers les métiers du management en établissement de santé ou de la formation de professionnels de santé. Il prépare les étudiants à des fonctions de cadre de santé en établissement de santé et de formateur de professionnels de santé paramédicaux. Les diplômés du Master 2 MFPS pourront intégrer les métiers de cadres de santé diplômés d'État, ils pourront assurer le management des équipes paramédicales au sein d'un service de soins, de rééducation ou médicotechnique, dans un établissement de santé. Ils peuvent également devenir formateurs dans un institut de formation paramédical. Parfois, ils peuvent être amenés à assurer des missions transversales au sein des établissements de santé.

Objectifs

Le Master 2 MFPS se prépare en formation continue ce qui permet une intégration des savoirs théoriques, de la pratique et ouvre à la mise en œuvre d'une démarche de projet dans un cadre méthodologique spécifique.

Il a pour objectifs de former les professionnels du soin à l'acquisition, l'appropriation et la maîtrise de savoirs théoriques et méthodologiques, et de

développer des compétences managériales, pédagogiques et méthodologiques de niveau académique.

- **Fondamentales**, à propos :

Du fonctionnement des organisations de travail : ce qui nécessite des connaissances en psychologie sociale du travail et des organisations, en sociologie du travail, en management des organisations ;

Du fonctionnement des individus au sein des organisations : ce qui nécessite des connaissances en psychologie sociale et en psychologie cognitive ;

Des interactions entre individus au sein des organisations : ce qui nécessite des connaissances sur le management et la communication dans les groupes, les équipes et les organisations de travail ;

Du positionnement des professionnels au sein d'un contexte général de santé en France.

- **Transversales** permettant la compréhension et la mise en œuvre de, à propos :

De l'initiation à la démarche de recherche appliquée (méthodes et outils de recueil et d'analyse) ;

De l'accompagnement d'une démarche de projet ;

De l'articulation entre les savoirs théoriques, méthodologiques et des savoirs professionnels

- **De spécialité**, à propos :

De la construction des savoirs et l'organisation des connaissances, en particulier en psychologie cognitive, en



ingénierie de la formation et en sciences de l'éducation, avec pour perspective la création d'un cadre favorisant le bien-être et la qualité de vie des apprenants ;

Du management des équipes et des collectifs de travail, en particulier en psychologie du travail, avec pour perspective la création d'un cadre favorisant le bien-être et de la qualité de vie au travail.

De la construction de savoirs et l'organisation de connaissances, dans le champ de la santé publique, avec pour perspective, l'inscription de l'action et de la réflexion dans un cadre plus général impliquant des données issues de la recherche mais également des programmes à visée applicative.

Le M2 MFPS développe les compétences d'analyse des étudiants pour appréhender la diversité des situations rencontrées lors du management d'équipes au sein des établissements de santé ou de la formation d'étudiants paramédicaux au sein des instituts de formation.

Compétences acquises

Le Master 2 MFPS permet d'acquérir des compétences en :

- management des individus et des groupes ;
- management des relations humaines ;
- management des ressources humaines, matérielles et financières ;
- analyse des conditions de travail et des postes de travail ;
- conception de dispositifs de formation et développement de la professionnalité ;
- appui et support dans la mise en œuvre de l'initiation à la démarche de recherche clinique mais également en psychologie du travail ou en ingénierie de la formation.

Organisation

Contrôle des connaissances

• Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université de Bourgogne : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

• Sessions d'examen :

Première session : entre novembre et janvier pour le semestre 3 et entre février et juin pour le semestre 4

Deuxième session : juin pour les deux semestres

• Règles de validation et capitalisation :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

REDOUBLEMENT : Le redoublement n'est pas de droit dans les formations sélectives et relève de l'appréciation souveraine du jury.

Admission

Modalités de candidatures



Le M2 MFPS est réservé exclusivement aux professionnels de santé infirmiers, de rééducation et médicotechniques diplômés d'État qui ont au minimum 4 ans d'expérience professionnelle, diplômés du DCS ou ayant été admis au concours d'entrée en DCS pour l'année scolaire en cours. Du fait du couplage du M2 avec le Diplôme de Cadre de Santé (DCS), l'entrée en M2 se fait sur concours et s'inscrit dans les modalités de sélection et d'admission définies par l'Arrêté du 18 Août 1995 relatif au Diplôme de Cadre de Santé (Cf. Article 6 à Article 9 Bis).

Les conditions d'accès et modalités du concours annuel d'entrée en formation sanctionnée par le DCS organisé par l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) sont détaillées sur le site internet de l'IFCS: <https://campus-paramedical.chu-dijon.fr/Filiere/cadres-de-sante/>

L'inscription en M2 MFPS est conditionnée par l'obtention du DCS ou l'admission au concours d'entrée à l'IFCS pour l'année scolaire en cours et repose sur une Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet d'intégrer une formation de l'enseignement supérieur, sans avoir le diplôme requis (accès direct à la 2ème année du Master sans avoir obtenu de M1). La VAP est examinée par une commission pédagogique qui propose au président de l'établissement la dispense à accorder. La commission est nommée chaque année. Le coût de la démarche de validation est intégré dans le coût de la formation (procédure de VAP à l'université de Bourgogne : <https://sefca.u-bourgogne.fr/valider-ses-acquis/vap.html>)

Et après

Débouchés professionnels

L'année M2 MFPS débouche sur une insertion professionnelle au sein des établissements de santé ou des établissements de formation de professionnels de santé.

Codes fiches ROME :

J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux : Organise l'activité et coordonne les moyens

humains et matériels d'un ou plusieurs services médicaux/paramédicaux selon les orientations de l'établissement et les impératifs de soins des patients – Métiers cibles : Cadre de santé Sage-femme ; Coordonnateur général / Coordonnatrice générale des soins ; Cadre de santé d'unité de soins ; Surveillant / Surveillante chef de service paramédical ; Cadre de santé infirmier / infirmière ...

K2111 – Formation professionnelle : Réalise, dans le cadre de la formation continue, les apprentissages des savoirs et des savoir-faire de publics adultes ou jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle ou leur adaptation aux évolutions techniques et professionnelles. Peut réaliser l'analyse des besoins de formation d'une structure et concevoir des produits pédagogiques. Peut négocier la sous-traitance d'actions de formation. Peut coordonner une équipe – Métiers cibles : Formateur / Formatrice ; Formateur / Formatrice de formation paramédicale ; Concepteur formateur / Conceptrice formatrice...

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation

Laurent AUZOULT-CHAGNAULT

✉ laurent.auzoult-chagnault@u-bourgogne.fr

Contact scolarité

• **Secrétariat pédagogique : Institut de Formation des Cadres de Santé - IFSI**

10 bis boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 77908
- 21079 DIJON Cedex

03.80.29.33.67

✉ IFCS@chu-dijon.fr



- **Secrétariat administratif : Université de Bourgogne**
- **Service Commun de Formations Continue et par**
Alternance - SEFCA

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 -
21078 DIJON Cedex

03.80.39.36.67

 formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

Campus

 Campus de Dijon



Programme

Master 2

Semestre 3 M2 MFPS

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Initiation à la fonction de cadre : Sciences humaines et santé	UE		22h	12h			6 crédits
UE2 Initiation à la fonction de cadre : Communication institutionnelle appliquée à la santé	UE		22h	10h			6 crédits
UE3 Fonction de formation : Professionnalisation en formation	UE		14h	22h			6 crédits
UE4 Fonction de formation : Ingénierie et qualité de vie en formation	UE		18h	18h			6 crédits
UE5 Option transversale	UE		30h				6 crédits

Semestre 4 M2 MFPS

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Fonction d'encadrement : Prospective emploi	UE		14h	20h			6 crédits
UE7 Fonction d'encadrement : Management durable, démarche qualité, gestion des risques et qualité de vie au travail	UE		18h	18h			6 crédits
UE8 Santé publique : Les différents champs de la santé publique	UE		18h	16h			6 crédits
UE9 Initiation à la recherche en sciences humaines	UE		12h	40h			8 crédits
UE10 Option transversale	UE		30h				4 crédits